

obs n° 30 - Mme Hillion

**Sujet :** [INTERNET] Contribution enquête publique projet éolien

**De :** Christine Hillion <

**Date :** 17/07/2023 11:18

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour

Par la présente, je souhaite apporter une contribution à l'enquête publique qui se clôt demain concernant l'implantation de 11 éoliennes dans les secteurs de Château-Gontier et Saint-Denis d'Anjou. Les projets de parc éolien sont nombreux dans la région de château Gontier / Sablé (12 parcs dans un rayon de 30 km) au point que s'ils se réalisaient nous aurions un paysage mité d'éoliennes.

Cette multiplicité de projets intervient, en outre, dans une région comportant de nombreux monuments historiques dont le sujet de la covisibilité semble aujourd'hui avoir été insuffisamment considéré. L'impact de ces parcs sur les monuments historiques ne semblent, en effet, pas avoir été suffisamment pris en compte par les promoteurs. Les études d'impact ne sont pas probantes car souvent vides sur ce sujet et les photomontages proposés par les promoteurs biaisés voire faux. Il est aujourd'hui de la plus grande importance que ce sujet soit effectivement challengé avant toute prise de décision, i.e. que les études d'impact sur les monuments historiques soient réalisées et que les photomontages soient demandés à des organismes indépendants avec un cahier des charges sérieux (respect des échelles et des couleurs, ciel bleu, hauteurs et angles de vue, ...). Ce sujet est important pour le tourisme local.

Je conçois qu'il soit important aujourd'hui de développer les énergies renouvelables mais s'agissant des éoliennes, ne pouvons-nous pas concentrer les efforts nationaux dans les zones plus fortement ventées, i.e. sur l'éolien en mer à l'instar d'autres pays européen avec des perspectives de rendement meilleures ?

Bien cordialement

**Christine Hillion**